

Le dispositif Voltalis

**Information
à destination du personnel
de proximité**



Le thermostat connecté gratuit dédié aux foyers et locaux professionnels chauffés au tout électrique.



En partenariat avec la Communauté de communes Senlis Sud Oise, Voltalis propose à **l'ensemble des habitants et professionnels chauffés au tout électrique** de s'équiper de sa solution d'économies d'énergie. Installée gratuitement sur les radiateurs, elle offre la possibilité de piloter son système de chauffage, réduire son empreinte carbone et **réaliser des économies d'énergie**.

En quoi consiste le dispositif ?



- 1 Le module de communication**
Fait la liaison en 4G ou Wifi entre la plateforme Voltalis, les modules satellites et l'application MyVoltalis.
- 2 Le module de commande**
Installé à côté de chaque radiateur, il réduit brièvement leur consommation lorsque nécessaire et permet de piloter les appareils depuis l'espace MyVoltalis.
- 3 MyVoltalis : l'application pour maîtriser sa consommation et ses dépenses !**

Avec l'espace MyVoltalis, accessible gratuitement sur PC, smartphone et tablette, le site équipé devient véritablement connecté. Intuitif et complet, il permet de **suivre sa consommation, de piloter son chauffage à distance** et même de le **programmer** en toute simplicité !

- € Suivi en kWh et en euros
- 🔌 Consommation en temps réel
- 🕒 Programmation du chauffage
- 🔔 Alerte dépassement budget
- 🚶 Mode rapide
- & plus encore...



Quels avantages ?



Économique

Jusqu'à **15%** d'économies sur la consommation annuelle d'électricité du foyer.



Solidaire

Participation active à l'équilibre du système électrique pour sécuriser l'alimentation en électricité des foyers français.



Écologique

Jusqu'à **70%** de réduction des émissions de CO₂ en aidant à limiter le recours aux centrales thermiques d'appoint.



Gratuit

Le boîtier, son installation et les services associés sont **totallement gratuits**, Voltalis étant rémunérée par le système électrique.

Réponses aux questions les plus fréquentes



Le dispositif Voltalis

- Quels sont les sites concernés ?**
Le dispositif Voltalis s'adresse uniquement aux foyers et locaux professionnels chauffés à l'électricité. Il permet de suivre la consommation électrique et de piloter les appareils de chauffage.
- Quels sont les équipements concernés dans le logement ?**
Seuls les appareils de chauffage sont connectés au dispositif Voltalis. L'éclairage, l'électroménager et les prises de courant ne sont en aucun cas concernés.
- Combien coûte le dispositif Voltalis ?**
Le dispositif, son installation, son suivi et ses services innovants sont 100% gratuits et sans abonnement. L'adhérent n'a rien à déboursier.
- Pourquoi Voltalis est une solution écologique et solidaire ?**
Parce qu'elle participe au développement des énergies renouvelables et permet de limiter le recours à des centrales thermiques d'appoint polluantes (fioul, gaz, charbon).
- Comment fait-on des économies avec Voltalis ?**
D'une part, grâce à l'espace MyVoltalis qui permet de mieux maîtriser sa consommation. Ensuite, grâce aux courtes réductions de consommation opérées par Voltalis sur les appareils connectés, aux moments où le réseau en a le plus besoin et sans impact sur le confort des occupants.
- L'installation du dispositif Voltalis est-elle obligatoire ?**
Non, mais c'est dans l'intérêt de l'habitant ou du professionnel car ils pourront bénéficier d'économies d'énergie et des services apportés par le dispositif. Cette installation est basée sur le volontariat.

- Est-il nécessaire de changer de fournisseur d'électricité ?**
Non, le dispositif Voltalis est compatible quel que soit son fournisseur d'électricité. L'adhérent peut conserver son fournisseur actuel ou en changer s'il le souhaite.
- Est-il possible de suspendre le fonctionnement du boîtier ?**
L'adhérent garde toujours la main. Il peut donc suspendre le fonctionnement du boîtier à tout moment en pressant un bouton situé en façade du dispositif ou directement depuis son espace sécurisé MyVoltalis.
- Comment accéder à MyVoltalis ?**
L'application MyVoltalis est accessible gratuitement sur PC, smartphone ou tablette, sur iOS comme Android. Les identifiants de connexion sont envoyés à l'adhérent dès l'installation du dispositif réalisée.

La prise de rendez-vous et l'installation

- Comment prendre un rendez-vous pour une installation gratuite ?**
Des conseillers Voltalis, identifiables grâce à un badge professionnel, viendront présenter la solution aux habitants de la Communauté de communes Senlis Sud Oise et leur proposeront un rendez-vous d'installation. Il est également possible de contacter un conseiller directement par téléphone au numéro indiqué sur le courrier pour réserver un créneau.
- Quelle est la durée de l'installation ?**
L'installation dure environ 2 heures 30 mais peut varier selon la surface du logement et le nombre d'appareils à équiper.
- Qui réalise l'installation ?**
L'installation est réalisée par un technicien professionnel habilité.
- Que doit préparer l'adhérent pour l'installation ?**
Avant l'intervention du technicien, il est demandé de libérer de l'espace au niveau des radiateurs et du tableau électrique.

**Une question ? Un renseignement ?
Nos conseillers sont disponibles !**



03 77 15 00 03

service basé en France, appel non surtaxé



ccsso@voltalis.com

